

CHARTRE DE BIENTRAITANCE DE LA PERSONNE SOIGNÉE

LA BIENTRAITANCE :

Elle englobe tout ce qui favorise l'épanouissement de la personne et le respect de ses besoins. C'est une manière d'être, d'agir et de dire soucieuse de l'autre.

Elle impose à l'égard de la personne soignée :

- un ensemble de comportements, des attitudes respectueuses de ses choix et ses refus.
- l'exigence du professionnalisme.
- la recherche d'un environnement adapté.

La bientraitance renvoie à l'idée de progrès, de recherche permanente du mieux être des patients. C'est un pilier de l'amélioration continue.

ÊTRE BIENTRAITANT C'EST :

1 Être bienveillant :

- Respecter les règles de politesse et de courtoisie.
- Respecter l'intimité et la dignité de la personne soignée.
- Faire preuve de sollicitude.
- Être toujours attentionné.
- Offrir une prise en charge adaptée à chaque personne soignée.

2 Respecter les droits et libertés de chaque personne soignée :

- Respecter le droit à l'information.
- Respecter la volonté du patient.
- Garantir la confidentialité des informations.
- Faciliter l'accès au dossier médical.
- Faciliter la désignation de la personne de confiance.
- Connaître et appliquer la charte du patient hospitalisé, de la personne âgée, des droits et liberté de la personne âgée dépendante, de l'enfant hospitalisé, du patient hospitalisé en psychiatrie.

3 Offrir une prise en charge adaptée à la pathologie de la personne soignée :

- Proposer un projet thérapeutique individualisé qui respecte le choix de la personne soignée et dans l'adaptation la plus juste à ses besoins.
- Appliquer les recommandations des bonnes pratiques professionnelles.

4 S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue des pratiques professionnelles :

- Associer les usagers et le personnel à l'amélioration de la qualité de la prise en charge (CRU).
- Favoriser l'accès à la formation et assurer une évaluation régulière des compétences professionnelles.
- S'inscrire dans une démarche de formation continue et de développement des compétences.